

TAPISSIER D'AMEUBLEMENT TAPISSIÈRE D'AMEUBLEMENT

**CONFECTIONNER
UN INTÉRIEUR AU GOÛT DE SES CLIENTS**



SON MÉTIER

C'est à partir de la demande de la clientèle ou des indications des architectes d'intérieur que le tapissier ou la tapissière d'ameublement habille et restaure les sièges et conçoit d'autres pièces d'ameublement.

D'abord il faut préparer et découper le garnissage (mousses, crin, ouate...) et le revêtement des sièges. Avant de les positionner, on met en place les sangles et les ressorts de la carcasse ainsi que la toile de fond. Après, c'est l'habillage proprement dit : le tissu est fixé sur la carcasse puis renforcé et mis en valeur par la pose de galons et de clous d'ornement.

Le tapissier ou la tapissière peut aussi habiller murs et fenêtres en installant voilages, embrasses et tentures murales. Ses missions peuvent aussi s'étendre à la confection de literies et autres coussins.

Côté commerce, il ou elle assure la vente de tissus et d'accessoires de décoration.

OÙ ET COMMENT ?

Ce métier s'exerce en indépendant ou salarié dans l'artisanat ou l'industrie. Les déplacements auprès de la clientèle permettent de prendre les mesures et d'installer les productions. L'essentiel du travail en tapisserie d'ameublement se situe dans la restauration. Aujourd'hui, la profession est en concurrence avec la décoration intérieure.

SES QUALITÉS

Sens artistique, rigueur et habileté sont indispensables ; une bonne connaissance des styles et des matériaux également.

Le conseil à la clientèle nécessite des qualités relationnelles et commerciales.

Des connaissances en histoire de l'art et des différents styles de mobilier se révèlent indispensables pour restaurer des pièces anciennes.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

L'intérêt grandissant pour la décoration d'intérieur confronte la profession à la concurrence de celle du bâtiment spécialiste de la pose de tissus et de tentures. Il faut donc souvent développer une activité commerciale complémentaire de revente de meuble et de tissus d'ameublement...

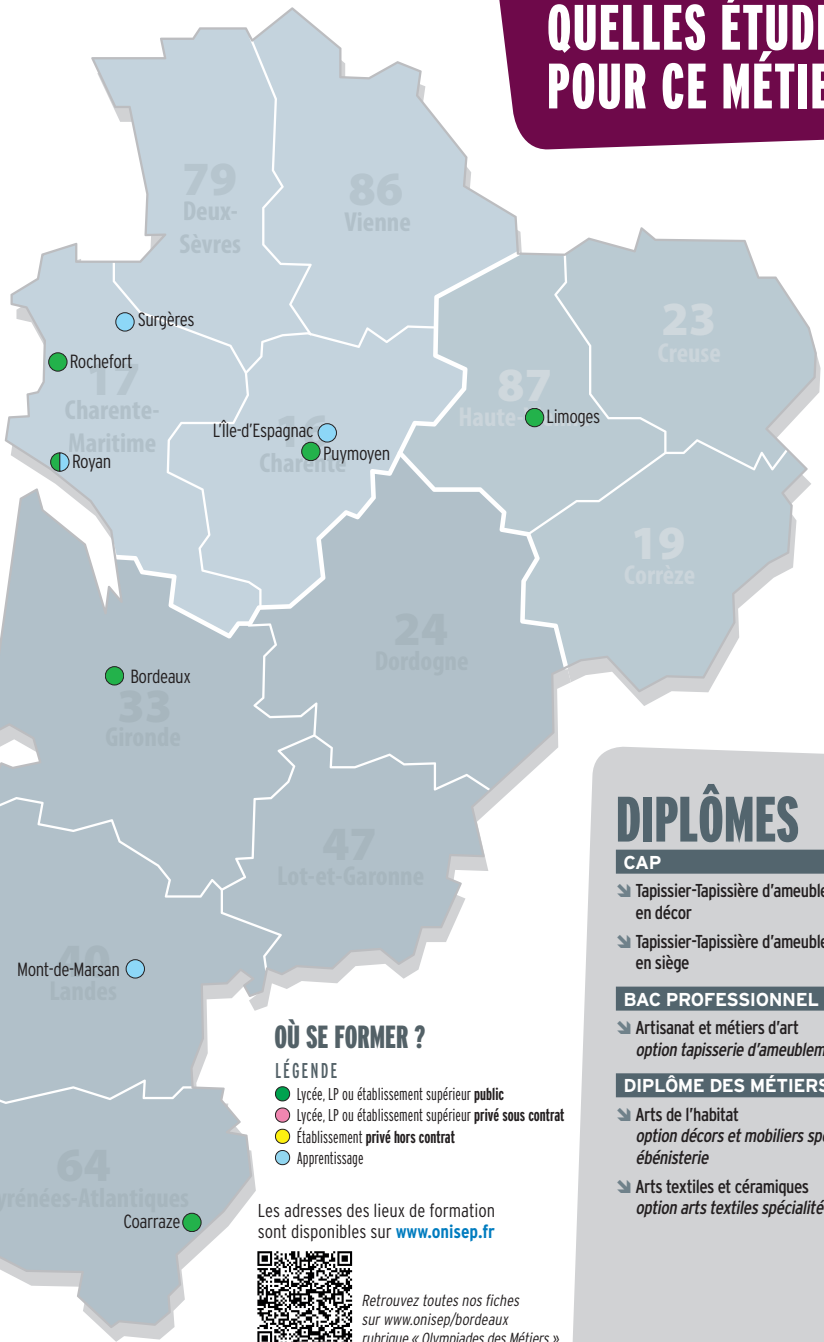
Dans l'artisanat, des évolutions sont possibles vers la décoration d'intérieur : on l'appelle alors tapissier-décorateur ou tapissière-décoratrice.

Salaire de début : 1 498 € brut par mois.

Roxane
Tapissière

« C'est un métier qui me permet de laisser libre cours à mon imagination pour aider et orienter les clients sur le choix des tissus, des matières et sur l'ambiance de la pièce recherchée. Parfois, c'est un tableau ou un bibelot qui sert de base à toute ma réflexion. Il est important que le client s'approprie personnellement les croquis proposés. Par ailleurs, participer à la restauration du patrimoine est un aspect de mon métier qui me tient véritablement à cœur. »

QUELLES ÉTUDES POUR CE MÉTIER ?



OÙ SE FORMER ?

LÉGENDE

- Lycée, LP ou établissement supérieur public
- Lycée, LP ou établissement supérieur privé sous contrat
- Établissement privé hors contrat
- Apprentissage

Les adresses des lieux de formation
sont disponibles sur www.onisep.fr



Retrouvez toutes nos fiches
sur www.onisep/bordeaux
rubrique « Olympiades des Métiers »

DIPLÔMES

CAP

- Tapissier-Tapissière d'ameublement en décor
- Tapissier-Tapissière d'ameublement en siège

BAC PROFESSIONNEL

- Artisanat et métiers d'art
option tapisserie d'ameublement

DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART

- Arts de l'habitat
option décors et mobiliers spécialité ébénisterie
- Arts textiles et céramiques
option arts textiles spécialité broderie